

Soutien à Gisèle Pelicot et aux victimes de VSS !

Le 2 septembre s'ouvrait le procès dit « des viols de Mazan ». Dominique Pelicot est accusé d'avoir soumis chimiquement son épouse, Gisèle Pelicot, et d'avoir invité des gens à la violer *via* un site internet. Les auteurs des faits ont tous pris contact avec l'ex-mari de la victime par un groupe qui s'appelait « à son insu » dont le nom révèle déjà l'absence de consentement de la victime.

Au total ce sont 92 faits de viols, filmés, commis sur Gisèle Pelicot. Sur 83 accusés, 51 ont été identifiés par la justice. Ce sont 10 ans de viols sous substance chimique administrée par l'accusé quotidiennement pour filmer sa femme se faire violer par d'autres hommes. La défense des violeurs témoigne, elle, de l'ampleur de la culture du viol dans la sexualité, conséquence de l'impunité d'un système patriarcal qui les a trop souvent épargnés. Certains invoquant des « viols involontaires », « le consentement par procuration » car son mari était d'accord, témoignant « qu'il fait ce qu'il veut de sa femme ». Les hommes accusés se victimisent tous à la barre accusant Dominique Pelicot de les avoir attirés « dans un traquenard ».

Cette affaire fait date par la longueur de la liste des accusés et la banalité de leurs profils. Ils sont pompiers, journalistes, étudiants, chauffeurs routiers, gardiens de prison, infirmiers, retraités, conseillers municipaux, etc. Et c'est bien là le fond de l'affaire Pelicot : ce sont des pères, des frères, des employés, des patrons. Rien ne relie les accusés entre eux si ce n'est une chose : ce sont des hommes. Des hommes cruellement normaux qui ont joui en pénétrant un corps inerte. Le viol et la sexualité semblent avoir beaucoup de points communs pour eux. La domination semble être une arme qu'ils prennent plaisir à employer. Cette affaire vient rappeler ce que, nous, féministes ne cessons de hurler depuis le #MeeToo. Les hommes violent et ce ne sont pas des monstres, des fous, ce sont les hommes du procès de l'affaire Mazan, des hommes normaux, tous des hommes.

Les organisations Planning Familial 41, Collectif des droits des femmes 41, UD CGT 41, Solidaires 41, Noustoutes 41 appellent à un rassemblement de soutien le **mercredi 18 septembre à 18h devant le tribunal de Blois**, en soutien aux victimes du procès de Mazan et à celles de violences sexistes et sexuelles.

Blois le 16 septembre 2024.